

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. -- L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes -- On traite à forfait

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier, & Cie place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 1 42, 3 39, 5 08, 6 15, 7 23, 8 32, 9 43, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 8 13, 10 21, 11 35. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 00

### BOURSE DE PARIS

DU 30 AVRIL	
3 0/0	59 65
4 1/2	85 50
Emprunts (5 0/0)	95 62 1/2
DU 1 <sup>er</sup> MAI	
3 0/0	59 60
4 1/2	85 75
Emprunts (5 0/0)	94 40

ROUBAIX, 1<sup>er</sup> MAI 1874

### BULLETIN DU JOUR

Nous avons parlé du conflit survenu entre la Porte et la Compagnie du canal de Suez. Nous croyons utile de rappeler en quelques mots l'origine de ce conflit. Elle réside toute entière dans l'interprétation d'un passage de l'acte de concession du canal. Ce passage disait qu'il serait perçu une taxe de 10 francs par tonneau de capacité sur les navires traversant le canal. La Compagnie déclara qu'il fallait entendre par ces mots la capacité réelle du navire et non la capacité dite officielle telle qu'elle est appréciée par les méthodes de jaugeage usitées dans les différents pays et constatée sur les papiers du bord. La capacité réelle était naturellement supérieure à la capacité officielle, et la Compagnie, qui l'appliquait depuis 1872, y trouvait un avantage.

Les armateurs des différents pays qui font passer leurs navires par le canal ont réclamé près de la Porte. Le gouvernement turc demanda l'avis d'une commission composée de délégués des puissances maritimes. Cette commission proposa un système de règlement qui fixait le mode de jaugeage à l'après lequel on devrait apprécier la capacité des navires, et, pour ménager les intérêts de la Compagnie, indiquait des surtaxes transitoires qui devraient, par des décroissances calculées, aboutir à la perception de la taxe normale de 10 francs. Ce système de surtaxe paraissait équitable. La Porte l'adopta. M. de Lesseps ne crut pas devoir l'accepter. Après divers essais de transaction qui n'aboutirent pas, la Porte fixa le 29 avril comme la date à laquelle le règlement proposé par la commission internationale devait être appliqué. Le vice-roi fut invité à le faire exécuter au besoin par la force. Devant cette attitude comminatoire, M. de Lesseps s'est décidé à céder. Il y a lieu d'espérer que cette regrettable affaire va entrer désormais dans une période d'apaisement.

M. de Saint-Chéron, dont on connaît les relations, dit aujourd'hui dans sa correspondance :

« Par suite de nouvelles informations, il importe de se montrer beaucoup plus réservé en ce qui concerne la nouvelle du séjour de M. le comte de Chambord. »

Le Pays, par la plume de son rédacteur en chef, crie : à la chouannerie ! Il paraît que « M. de Charette et les survivants de Patay vont enlever l'Assemblée, le maréchal et le gouvernement. »

« Monsieur le comte de Chambord, remis d'un commencement d'empoisonnement, est à Paris, dans les environs de la rue François 1<sup>er</sup>, auprès de certain couvent, chez M. le duc de Laroche-foucauld-Doudeauville. »

Voilà la grande conspiration que le plus loyal et le plus galant homme du parti bonapartiste signale au gouvernement : « S'il faisait son devoir, dit-il, Monsieur le comte de Chambord serait arrêté ce soir et enfermé au Mont-Valérien. »

Qui eût cru jamais les bonapartistes si apeurés par les chouans, en mai 1874 ?

### LETTRE DE VERSAILLES

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

Versailles, 30 avril 1874.

Après M. Lucien Brun, M. de la Rochette; après M. de la Rochette, M. Ferdinand Boyer; après M. Ferdinand Boyer, M. le vicomte d'Abbeville lequel déclare à la grande joie des radicaux en général et du Journal des Débats en particulier, que « pour admettre la portée toute nouvelle que l'on s'efforce de donner à la loi de prorogation, il faudrait avoir oublié les négociations extra-parlementaires qui ont précédé la discussion publique. »

Il semble réellement que la loi du 19-20 novembre 1873 ait été votée il y a quelques centaines d'années dans un pays lointain tel que la Chine ou le Japon; les honorables députés de l'extrême droite qui adressent des lettres aux journaux semblent oublier qu'il existe des témoins et de nombreux témoins de tout ce qui s'est passé à l'occasion de la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac Mahon. Il serait vraiment bien désirable qu'un membre de la droite vint rétablir l'exactitude des faits et nous retracer fidèlement cette page de l'histoire contemporaine.

Un tel document réduirait à leur juste valeur toutes les protestations qu'enregistrent depuis le commencement de la session les ultra-légitimistes.

Quel est le but de ces journaux ? évidemment l'établissement de la monarchie; c'est aussi le nôtre; et cependant nous sommes en complet désaccord sur la ligne de conduite à suivre; c'est que la tactique qu'ils emploient amène fatalement la chute du ministère de Broglie, l'organisation de la république septennale, la chute du maréchal lui-même, la République radicale avec ses excès et enfin l'Empire; est-ce là ce que veulent à la fois nos amis et nos adversaires ? évidemment non, et pourtant s'ils veulent lire l'histoire de nos dernières révolutions, ils reconnaîtront que les leçons de l'expérience commandent leur manière d'agir et leur apprennent qu'ils vont à l'encontre de leurs intérêts les plus chers.

Un arrêté du général de Ladmirault rendu sur l'avis du conseil des ministres vient d'interdire la publication de l'Union libérale démocratique de Seine-et-Oise; il est fondé sur ce que le journal l'Union libérale démocratique de Seine et Oise, paraissant à Versailles, se livre habituellement à une polémique qui est de nature à exciter le désordre et à provoquer la haine du gouvernement et le mépris envers l'armée et ses chefs; que dans le numéro du 23 avril courant, il publie une lettre d'un de ses correspondants commençant par ces mots : « Viennent les hannetons et les lilas » et finissant par « ceux-ci : Quel tacticien pourrait lutter

contre le nombre, alors qu'il aurait conscience que son épée est au service d'ambitions ridicules ou d'intrigues révoltantes ? »

L'Union libérale était un des organes les plus pefides et les plus dangereux du radicalisme; il me suffira, pour vous en convaincre, de vous citer ses inspirateurs : MM. Barthélemy St Hilaire, Schérer, Journault, Rameau et feu Labelonye; le secrétaire de l'ex-président de la République ressentira vivement ce coup qui va peut-être jeter le trouble dans l'organisation des radicaux dans le département de Seine-et-Oise.

L'Union libérale avait été fondée, si je ne me trompe, en 1857, dans le but fort louable de combattre l'Empire autoritaire; elle avait donc réuni immédiatement autour d'elle les libéraux de toutes les nuances; c'est à cette époque que ses fondateurs et ses rédacteurs organisèrent dans le département des comités électoraux, se groupant par cantons et par arrondissements et relevant tous du comité central; en outre, elle avait institué tout un corps de courtiers électoraux, destinés à aller de commune en commune faire valoir les mérites du candidat de l'Union libérale.

Cette organisation n'a pas cessé depuis cette époque de s'accroître et de se perfectionner; aussi les conservateurs de Seine-et-Oise, qui sont bien les personnages les plus timides, les plus embarrassés qu'on puisse imaginer, ont-ils échoué honteusement à l'élection du mois de décembre, où M. Calmon a triomphé de M. Lévêque; plus présumptueux qu'habiles, ils s'étaient mis en campagne au dernier moment, et avaient cru qu'il leur suffirait de quinze jours pour rivaliser avec une organisation vieille de plusieurs années; ils se trompaient, et on le leur a bien fait voir.

Vous avez connaissance, sans aucun doute de l'échange de lettres qui vient d'avoir lieu entre M. le duc de Broglie, vice-président du conseil des ministres, et M. Labadié, président du conseil général des Bouches-du-Rhône; vous avez vu avec quelle morgue, avec quelle fierté, avec quelle insolence même M. Labadié fait sa propre apologie; ce Monsieur oublie vite le passé; il ne se souvient déjà plus des complaisances par lesquelles il avait dû acheter en septembre 1870, l'approbation de ses concitoyens, et de la façon naïve et ridicule dont il a consenti à tirer les marrons du feu au profit des citoyens Delpuch et Esquiros. Allons donc, bonhomme par trop crédule, à votre aune, croyez-m'en les grandes phrases ne vous vont nullement, et c'est bien assez d'avoir été dupe une fois en votre vie sans continuer à l'être indéfiniment; si cependant c'est votre vocation, dites-le, et n'en parlons plus.

### On écrit dans le Journal officiel :

Le gouvernement a été informé que, contrairement à la loi du 18 juillet 1869 et aux décrets rendus en vertu de cette loi, certains agents non autorisés cherchaient à recruter le plus grand nombre de travailleurs pour les diriger ensuite sur diverses contrées de l'Amérique, en leur faisant le plus souvent une description exagérée et même mensongère des avantages que les émigrants peuvent rencontrer dans ces régions éloignées.

L'administration a donc cru devoir recommander à ses agents un redoublement de surveillance pour arrêter l'extension d'un trafic dont la classe ouvrière a été victime.

Des actes de recrutement illicites ont été

réellement constatés et défrés à la justice.

Toutefois, pour assurer l'efficacité des mesures prises à ce sujet, il importe de faire savoir aux ouvriers agricoles, et à ceux des grands centres manufacturiers ou industriels, qu'il est de leur intérêt de prendre auprès de l'administration même (dans les départements, à la préfecture; à Paris, au Havre, à Belfort, chez les commissaires spéciaux de l'émigration) tous les renseignements utiles avant de signer aucun contrat d'engagement comme émigrant.

La Vraie France reçoit la dépêche suivante de son rédacteur en chef :

Tours, 30 avril.

La presse catholique et royaliste républicaine a été obligée aujourd'hui ses travaux. Elle a vu une adresse au Saint-Père pour remercier Sa Sainteté de la bénédiction, qu'elle avait daigné envoyer à cette réunion et une adresse à Mgr le comte de Chambord accompagnée d'une déclaration de principes dans leur application aux circonstances actuelles. F. RENAULT.

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France constate les résultats suivants :

Augmentation : sur l'encaisse métallique, 11,399,000 fr.; sur le portefeuille commercial, 66,515,000 francs; avances sur lingots et titres 223,000 fr.; sur la circulation des billets, 20,512,000 fr.; sur les comptes du Trésor, 28,806,000 fr.; sur les comptes particuliers, 1,450,000 fr. — Diminution : sur les bons du Trésor, 24,060,000 fr.

Depuis trois mois, le gouvernement a successivement interdit l'entrée en France à cinq journaux belges : La Presse belge, la Gazette, la Chronique, les Nouvelles du Jour, l'Organe de Mons.

### Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Le ministre de la guerre vient de décider, en présence du silence de la loi sur ce point, que les enfants naturels, reconnus avant le tirage au sort, pourraient jouir des dispenses du service d'activité en temps de paix, accordées notamment à l'égard d'orphelins de père et de mère, au fils unique ou à l'ainé des fils d'une femme veuve, d'une femme dont le mari a été légalement déclaré absent, ou d'un père aveugle, ainsi qu'au frère d'un soldat de l'armée active ou d'un ancien militaire mort ou blessé sous les drapeaux.

Les enfants adultérins ou incestueux seraient exclus.

Nous avons dit, il y a quelques jours, que l'Association Française pour l'avancement des sciences se réunirait à Lille le 20 août 1874, et fait appel aux sympathies et aux souscriptions de nos concitoyens pour cette œuvre si recommandable à tous points de vue.

Nous avons pu nous procurer communication des noms des personnes de notre département qui composent le Comité local pour la session de 1874.

Ce comité est ainsi formé : Membres honoraires. — M. le général de division Cliaclant, commandant en

chef le 1<sup>er</sup> corps d'armée; M. le baron Le Guay, conseiller d'Etat, préfet du Nord; M. Salmon, premier président de la Cour d'appel de Douai; M. Catel, Béghin, maire de la ville de Lille; M. le baron Alphonse de Rothschild, président du Conseil d'administration de la Compagnie du Chemin de fer du Nord;

Bureau. — Président : M. Kulmann, correspondant de l'Institut; Vice-président : M. Fleury, recteur de l'Académie de Douai; Secrétaires : MM. Gasselet, professeur de géologie à la Faculté de Lille; Terquem, professeur de physique à ladite Faculté; Aiglavre, professeur d'économie politique à ladite Faculté.

Membres : MM. Henri Bernard, membre du Conseil général, président de la Chambre de commerce de Lille; Adrien Bonte, membre de la chambre de commerce de Lille; Cozeneuve, directeur de l'Ecole de médecine; Chon, président de la Société des Sciences; Corenwinder, membre de la Société des Sciences, secrétaire-général de la Société industrielle; Charles Cresspel, vice-président de la Société industrielle, ancien maire de Lille; Isaac Holden, manufacturier à Croix; Léonard Danel, imprimeur à Lille; Carlos Delattre, manufacturier à Roubaix, vice-président de la Société industrielle; De Norguet, membre de la Société des Sciences, secrétaire du Comité agricole; Constantin Descat, maire de Roubaix, député et conseiller général; Garreau, professeur à l'Ecole de Médecine; Gourey, président de la Société de Médecine à Lille; Le Roy, président du Tribunal civil de Lille; Aug. Longhaye, membre de la Chambre de Commerce, vice-président de la Société industrielle.

Henri Loyer, manufacturier, ancien membre de la Chambre de Commerce; Mahieu-Delangre, manufacturier, à Armentières; Masquelez, directeur de l'Institut industriel, agronome et commercial; Mathias, membre de la Société des sciences, ingénieur du chemin de fer du Nord; Victor-Bossut, manufacturier à Roubaix; Viotto Pouchain, conseiller général, maire d'Armentières; Roussel-Defontaine, conseiller général, membre de la Société des sciences, maire de Tourcoing; Viollette, doyen de la Faculté des sciences, vice-président de la Société des sciences.

Arrondissement de Valenciennes. — M. de Marsilly, conseiller général, directeur général des mines d'Anzin; Pesier, professeur de chimie.

Arrondissement de Douai. — MM. Vasse, ancien professeur de physique, maire de Douai; Vuillemin, directeur des mines d'Aniches.

Arrondissement d'Avesnes. — M. Hamoir, directeur des hauts-fourneaux de Maubeuge.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Wallerand, président de la Chambre consultative des arts et manufactures; Wilbert, président de la Société d'émulation.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 2 MAI 1874.

### LE SERMENT DE MADELEINE

PAR CHARLES DESLYS.

X. JUSTIN. — (Suite.)

Justin n'avait donc rien su, on ne lui avait rien écrit; et plus tard, lorsque ce procès criminel attira l'attention générale, lorsque tous les journaux publièrent le compte-rendu, ce fut pour proclamer en même temps l'innocence de l'accusé. D'ailleurs, la Nouvelle-Calédonie est si loin! A peine arrivaient-ils jusque-là!

Il se pouvait enfin que le régiment fût en mer. On avait trouvé à Vittel une lettre de Justin. « Chers parents, écrivait-il, nous allons partir, revenir à C'est à Saint-Nazaire qu'il faut m'adresser de vos nouvelles. J'ai la promesse, presque la certitude, de recevoir mon brevet de capitaine... et ma feuille de route. A bientôt. »

Dans une longue réponse, Madeleine avait raconté le procès, l'acquiescement. Ce qui s'était passé depuis, Justin devait l'ignorer.

Cependant, rien qu'à le voir apparaître, pâle et triste, sur le seuil, on devina qu'il avait tout appris.

XI. LA FAMILLE DU MENUISIER Après les premières effusions, il y eut un moment de silence. On se regardait.

L'amaigrissement, la décoloration malade du visage de Jean Michaud frappa son fils.

— Père ! s'écria-t-il, oh ! mon pauvre père ! comme te voilà changé !... comme tu as dû souffrir !

Il ne répondit pas; il comptait du regard les galons de l'uniforme.

— Justin, fit-il, quoi ! tu ne nous reviens donc pas capitaine ?

— Non... pas encore ! balbutia le jeune officier.

Et sur ses traits, douloureusement contractés, une certaine rougeur monta tout à coup.

— Cependant, observa Madeleine, dans ta lettre tu te disais assuré d'obtenir ce grade...

— Que veux-tu, ma mère ! un autre le méritait mieux que moi... répondit-il avec l'effort d'un sourire.

En même temps, il s'était assis, prenant sur son genou Jeannette.

— Quel dommage ! dit-elle en touchant du doigt la manche de son frère, une troisième tresse d'or eût été si gentil là-dessus !

— Et là donc ! ajouta Petit-Pierre, qui, grimant au bâton du dossier de la chaise, avait désigné le képi.

— On tâchera de te contenter, mignonne ! répondit Justin tout en câlinant sa sœur. Ce n'est qu'un retard... et l'occasion de l'abrégé se présente...

Un camarade dont le régiment s'embarquait sous peu pour le Sénégal, consent à permuter avec moi.

— Quoi ! l'interrompt tu voudrais déjà repartir ?

— Ah ! s'écria le père, soudainement éclairé par l'instinct du cœur, ah ! c'est cette maudite affaire qui aurait rejallé jusque sur mon fils. Toi non plus, mon pauvre garçon, tu n'en es pas quitte !

— Tais-toi ! fit la mère, il ne sait pas...

Justin s'était levé. Les réunissant tous les deux dans une même étreinte, il leur répondit :

— Je sais tout : le serment de Madeleine et ses vains efforts pour le tenir, l'injuste réprobation qui n'épargne même pas ces deux pauvres petits... Et quand j'en aurais ma part après tout... ne suis-je pas aussi votre enfant ?

Rien de généreux, rien de touchant comme ce chagrin accepté de si bon cœur, comme cette espérance immolée presque avec joie sur l'autel de la famille.

Lorsque le calme fut rétabli, Madeleine interrogea Justin.

— A Mirecourt, s'expliqua-t-il, j'ai rencontré Barnabé, qui se trouvait là pour l'approvisionnement de l'hôtel des bains, et devait revenir par la diligence qui m'amena. Je l'ai fait monter avec moi dans le coupé. Nous étions seuls. Il m'a tout dit. Ah ! c'est un brave garçon, qui nous aime !

— Mais, reprit Jean, qui se préoccupait avant tout de l'avenir de son fils, mais si ta carrière est rompue, mon Justin ?

— Ne crains pas cela, répondit-il. J'ai pu être victime d'une fatale influence, mais ce ne sera que l'affaire d'un moment. On est juste dans l'armée française. D'ailleurs, j'ai presque résolu de donner ma démission.

— Toi ! Justin... Y songes-tu ?

— Je songe à toi, père... à maman Madeleine... aux enfants !... Quel sera votre sort ici ? Que deviendront-ils ? Les préjugés des gens de la campagne sont implacables... Il est des courants qu'on ne remonte pas... Enfin et surtout tu me sembles malade, mon pauvre père... et j'arrive d'une contrée salubre, d'un beau pays, où des colons intelligents, laborieux, peuvent être assurés d'une prompt fortune. C'est la Nouvelle-Calédonie. Elle offre un asile à tous les naufragés du vieux monde. Réunissons nos épaves... Allons là-bas ! Nous y serons honorés, libres, heureux... tous ensemble !

Le lieutenant Michaud était de ces hommes qui, dans le danger, dans le malheur, prennent spontanément une décision héroïque. Il venait de parler gravement, avec une certaine amertume, mais dans cette tristesse même on sentait l'énergie d'un noble cœur qui n'hésite pas à sacrifier au devoir toutes ses ambitions, ses plus chères espérances. Il était prêt à l'exil; il avait su le présenter sous de si attrayantes couleurs

que les deux enfants, stimulés de reste par l'impitoyance de leur Vittel, applaudirent et s'écrièrent avec enthousiasme :

— Oui !... Oui !... Emmène-nous, frère !... Partons ! tout de suite ! Jean Michaud lui-même paraissait séduit par ce projet.

Mais sa femme, refusant du geste : — Non ! dit-elle, quitter le pays ce serait donner raison aux calomnieux, ce serait nous reconnaître coupables ! Agissez comme bon vous semblera... Moi, j'ai pris un engagement... je m'en souviens et je reste.

Dans un élan d'admiration, Justin lui sauta au cou.

— Bien dit, s'écria-t-il, on ne déserte pas devant l'ennemi !... Le courage le plus grand, c'est le tien, ma mère !

Et le père, s'élevant au niveau de ces deux nobles cœurs :

— Pardon, femme ! conclut-il, toi seule es forte et sage. Non ! je ne céderai pas... et quand bien même Jean Michaud devrait succomber à la peine, sa tombe sera là, protestant encore de son innocence !

Son fils se retourna vers lui, le serra dans ses bras :

— Courage ! mon père... Dieu ne te laissera pas mourir !... Il te doit une réhabilitation !... Ayons confiance en Madeleine !

Et ce fut un nouvel embrassement. Jamais, depuis dix mois, le bonhomme Michaud n'avait eu pareil sourire, pareil regard et la tête aussi haute.